



Stratégie santé MSA Haute-Normandie



Edito



En réponse aux besoins de santé et de prévention sur les territoires, la MSA a défini une Stratégie Santé qui se traduit par une offre d'une grande richesse. Grâce à notre guichet unique, les dispositifs santé proposés sont adaptés à chaque situation, en ciblant particulièrement les âges clefs de la vie.

Fidèlement aux valeurs de proximité de la MSA, les actions sont déployées sur les territoires par nos experts de terrain que sont les professionnels de santé, de l'animation des territoires, de l'action sanitaire et sociale, de la prévention, etc. Par ailleurs, une attention particulière est portée aux publics en situation de fragilité.

L'implication des élus locaux (387 délégués cantonaux titulaires) garantit le relai de cette offre santé auprès des populations vivant sur les territoires ruraux. Consciente des problématiques d'accès aux soins vécues sur le terrain, la MSA s'engage à développer une offre permettant de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé, aux côtés de nos partenaires locaux.

Je vous invite à découvrir cette offre MSA destinée aux assurés âgés de 0 à 77 ans... & plus encore !

Monsieur Grégoire PETIT
Président de la MSA Haute-Normandie





Forte de son guichet unique et de son ancrage sur les territoires ruraux, la MSA se positionne comme acteur clef de la politique de santé pour répondre aux besoins des populations agricoles et rurales. Dans cette perspective, nos services interviennent sur sept domaines d'expertise autour desquels s'articule notre stratégie santé :

- La santé,
- La prévention,
- La santé-sécurité au travail,
- L'organisation des soins,
- L'action sanitaire et sociale,
- La gestion du risque,
- Le contrôle médical.

C'est ce panorama des dispositifs et actions qui constituent le socle de notre offre santé que nous souhaitons vous présenter ici, avec leurs interlocuteurs privilégiés respectifs. Cette stratégie locale décline les orientations nationales, en cohérence avec le Plan Régional de Santé, en s'adaptant aux besoins des assurés, et en complémentarité avec les partenaires des territoires ruraux.

Je vous invite à découvrir la Stratégie Santé de la MSA Haute-Normandie dans ce document qui se veut un support pratique pour développer de futurs partenariats ou collaborations.

Pour appréhender cette stratégie sous l'angle qui vous conviendra le mieux, nous vous proposons tout d'abord une frise, qui illustre par domaine et par tranche d'âge l'offre proposée par la MSA pour prendre soin de votre santé tout au long de votre vie. Ensuite, les enjeux de notre stratégie santé vous seront présentés. Un tableau récapitulatif vous permettra alors d'identifier comment les actions citées dans la frise s'inscrivent dans cette stratégie et quels sont vos interlocuteurs MSA pour chacune d'elles. Vous pourrez enfin traverser le descriptif des actions sous forme de fiches individuelles. Les contacts des référents de ces actions sont mis à votre disposition en fin de document.

Mes collaborateurs restent à votre écoute.

Vous pouvez compter sur mon engagement et celui de mes équipes !

Monsieur Yannick Le Goff
Directeur général de la MSA Haute-Normandie



Domaines et cibles	Nutrition	Bucco-dentaire	Vaccination	Prévention des risques professionnels	Prévention du mal-être	Lutte contre les inégalités d'accès aux soins
Pour TOUS	N°19 - NutriDéclic		N°30 - Vaccination contre la grippe	N°11 - Actions de sensibilisation et de formation pour prévenir le risque de chute de hauteur N°12 - Accompagnement et prévention des troubles musculo-squelettiques et/ou des risques psycho-sociaux N°13 - Prévention du risque chimique N°14 - Aide au répit des actifs en situation d'épuisement professionnel N°37 - Aides financières de l'ASS	N°14 – Aide au répit des actifs en situation d'épuisement professionnel N°15 - Prévention et détection des actifs en situation de mal-être N°16 - Déploiement du réseau sentinelles	N°22 - Forfait diététicien et psychologue N°23 - Accompagnement des structures d'exercice coordonné N°24 - Implication de la MSA dans les Contrats Locaux de Santé N°25 - Educ'Tour N°26 – Instants Santé N°27 - Accompagnement des patients sans médecin traitant N°34 - DECLIC : programme de prévention santé/social pour les personnes en situation de précarité N°35 - Prendre soin de sa santé N°36 - Cycles d'ateliers santé en structure d'insertion par l'activité économique N°46 - RDV Prévention Jeune Retraité
	Et en PLUS pour les JEUNES	N°1 - Modules nutrition santé adolescents N°10 - Les P'tits Ateliers Nutritifs	N°2 - Dispositif de prévention bucco-dentaire MT Dents à destination des enfants à des âges clés et/ou non-consommants de soins	N°3 - Vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole N°4 - Vaccination contre les infections à papillomavirus humaine N°11 - Actions de sensibilisation et de formation pour prévenir le risque de chutes de hauteur	N°6 – Déstigmatisation de la santé mentale auprès des jeunes	N°7 – Instants Santé Jeunes
	Et en PLUS pour les PARENTS	N°10 - Les P'tits Ateliers Nutritifs	N°9 - Bilan bucco-dentaire de la femme enceinte et en période post-natale			
	Et en PLUS pour Seniors et retraités	N°42 - Actions collectives d'accompagnement du Bien-Vieillir et ateliers de prévention ASEPT Normandie	N°43 - Bilan bucco-dentaire des personnes de 60 ans	N°42 - Actions collectives d'accompagnement du Bien-Vieillir et ateliers de prévention ASEPT Normandie	Public non concerné	N°42 - Actions collectives d'accompagnement du Bien-Vieillir et ateliers de prévention ASEPT Normandie N°46 - RDV Prévention Jeune Retraité

Promotion de la santé	Lutte contre la précarité	Accompagnement des pathologies	Addictologie	Prévention des cancers	Promotion du bien vivre à domicile	Domaines et cibles		
Pour TOUS	N°18 - Coup de Pouce Prévention N°23 - Accompagnement des structures d'exercice coordonné N°24 - Implication de la MSA dans les Contrats Locaux de Santé N°26 - Instants Santé (adultes) N°38 - Bulle d'air : Solution de répit pour les aidants N°39 - PRADO : Programme d'accompagnement du retour à domicile du patient hospitalisé N°42 - Actions collectives d'accompagnement du Bien-Vieillir et ateliers de prévention ASEPT Normandie	N°17 - Parcours de prévention de la désinsertion professionnelle et de maintien dans l'emploi N°34 - DECLIC : Programme de prévention santé/social pour les personnes en situation de précarité N°35 - Prendre soin de sa santé N°36 - Cycles d'ateliers santé en structure d'insertion par l'activité économique N°37 - Aides financières de l'ASS	N°17 - Parcours de prévention de la désinsertion professionnelle et de maintien dans l'emploi N°20 - ET3P : Programme d'éducation thérapeutique pour les personnes atteintes de polyopathie N°21 - Accompagnement des assurés en situation d'arrêts de travail de longue durée N°37 - Aides financières de l'ASS N°40 - Actions de contrôle en gestion du risque	N°18 – Coup de Pouce Prévention N°28 - Entretien motivationnel d'aide à l'arrêt du tabac N°29 – Déclic Stop Tabac	N°18 – Coup de Pouce Prévention N°31 - Dépistage organisé du cancer du col de l'utérus N°32 - Dépistage organisé du cancer du sein N°33 - Dépistage organisé du cancer colorectal		Pour TOUS	
	Et en PLUS pour les JEUNES	N°7 - Instants Santé Jeunes N°8 - Mémo Santé Enfants		N°7 - Instants Santé Jeunes N°29 - Déclic stop tabac	N°4 - Vaccination contre les infections à papillomavirus humains	Et en PLUS pour les JEUNES		
	Et en PLUS pour les PARENTS	N°8 - Mémo Santé Enfants N°39 - PRADO : Programme d'accompagnement du retour à domicile du patient hospitalisé						Et en PLUS pour les PARENTS
	Et en PLUS pour Seniors et retraités	N°42 - Actions collectives d'accompagnement du Bien-Vieillir et ateliers de prévention ASEPT Normandie	N°42 - Actions collectives d'accompagnement du Bien-Vieillir et ateliers de prévention ASEPT Normandie	N°42 - Actions collectives d'accompagnement du Bien-Vieillir et ateliers de prévention ASEPT Normandie	N°42 - Actions collectives d'accompagnement du Bien-Vieillir et ateliers de prévention ASEPT Normandie N°44 - Bien Vivre A Domicile (BVAD) N°45 - Déploiement de l'habitat inclusif et des MARPA N°46 - RDV Prévention Jeune Retraité			Et en PLUS pour Seniors et retraités

Actions

par domaine

Intro



La Stratégie Santé de la MSA Haute-Normandie s'articule autour de quatre enjeux :

Enjeu 1 Améliorer l'espérance de vie en bonne santé et la prévention tout au long de la vie et dans tous les environnements

Enjeu 2 Lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé dans les territoires ruraux

Enjeu 3 Garantir la qualité et la pertinence de la prise en charge, à chaque étape du parcours de santé

Enjeu 4 Développer l'autonomie des populations agricoles et rurales, âgées et en situation de handicap et soutenir les aidants.

Chacun de ces enjeux recouvre des objectifs opérationnels, présentés sous forme de tableau récapitulatif dans la rubrique qui suit cette introduction, avec les actions mises en place par la MSA Haute-Normandie en correspondance pour tenter d'y répondre.

Au sein de ce cadre opérationnel, la MSA Haute-Normandie adapte ses interventions :

- En ciblant les enjeux locaux et les besoins de ses assurés,
- Selon les résultats des diagnostics menés, des partenariats existants, de la connaissance de terrain permise par notre ancrage local, et de la mobilisation des élus sur des sujets spécifiques,
- Dans le but de faciliter l'accès aux droits et aux soins.

Cette proximité avec la réalité locale mouvante et son évaluation permanente permettent à la MSA de réorienter sa stratégie au bénéfice des publics et des territoires prioritaires. Cette démarche facilite également la détection des situations complexes et la mise en place d'accompagnements individuels sur-mesure. Ceux-ci ont par exemple pour but de faciliter l'accès aux droits, aux soins ou à la prévention, toujours dans une démarche de lutte face aux inégalités de santé grâce à un maillage fort (partenaires locaux, services transverses du guichet unique MSA et ses élus). Enfin, les évaluations et mesures d'impact des actions nourrissent à leur tour les interventions futures, pour construire les réponses les plus pertinentes et au plus près des besoins à apporter à nos adhérents et aux habitants des territoires ruraux.



des enjeux

Enjeu 1 : Améliorer l'espérance de vie en bonne santé et la prévention tout au long de la vie et dans tous les environnements

Objectif 1 - Promouvoir la santé et limiter les risques sociétaux réduisant l'espérance de vie à tous les âges de la vie en ciblant les moments à fort impact sur la santé	Action MSA	Public	Domaine	Référent
	Fiche 1 - Modules nutrition santé adolescents	Jeunes	Nutrition	Alicia Racine
	Fiche 2 - Dispositif de prévention bucco dentaire MTDents à destination des enfants en âge clés et/ou non consommateurs de soins	Jeunes	Bucco-dentaire	Peggy Lenrouilly
	Fiche 8 - Mémo Santé Enfant	Parents	Promotion de la santé	Alicia Racine
	Fiche 9 - Bilan bucco dentaire de la femme enceinte et en période post natale	Parents	Bucco-dentaire	Peggy Lenrouilly
	Fiche 10 - Les p'tits ateliers nutritifs	Parents	Nutrition	Alicia Racine
	Fiche 18 - Coup de pouce prévention	Tous publics	Prévention des cancers Addictologie Promotion de la santé	Alicia Racine Victor Durand
	Fiche 19 - Nutri'Déclic	Tous publics	Nutrition	Peggy Lenrouilly
	Fiche 20 - ET3P : programme d'éducation thérapeutique pour les personnes atteinte de polyopathie	Tous publics	Accompagnement des pathologies	Victor Durand
	Fiche 22 - Forfait diététicien et psychologue	Tous publics	Lutte contre les inégalités d'accès aux soins	Alicia Racine
	Fiche 28 - Entretien motivationnel d'aide à l'arrêt du tabac	Tous publics	Addictologie	Peggy Lenrouilly
	Fiche 29 - Déclic Stop Tabac	Tous publics	Addictologie	Alicia Racine
	Fiche 43 - Bilan bucco dentaire des personnes de plus de 60 ans	Seniors et retraités	Bucco-dentaire	Peggy Lenrouilly
	Objectif 2 - Améliorer la prévention en santé de la population agricole et des territoires ruraux en améliorant la couverture vaccinale et le dépistage organisé			
	Fiche 3 - Vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole	Jeunes	Vaccination	Alicia Racine
	Fiche 4 - Vaccination contre les infections à papillomavirus humains	Jeunes	Vaccination	Alicia Racine
	Fiche 30 - Vaccination contre la grippe	Tous publics	Vaccination	Alicia Racine
	Fiche 31 - Dépistage organisé du cancer du col de l'utérus	Tous publics	Prévention des cancers	Alicia Racine
	Fiche 32 - Dépistage organisé du cancer du cancer du sein	Tous publics	Prévention des cancers	Alicia Racine
	Fiche 33 - Dépistage organisé du cancer colorectal	Tous publics	Prévention des cancers	Alicia Racine
	Objectif 3 - Prévenir et protéger les assurés des risques rencontrés dans l'environnement professionnel			
	Fiche 5 - Promouvoir la prévention des risques professionnels auprès des jeunes	Jeunes	Prévention des risques professionnels	Radchanie Viraphanh
	Fiche 11 - Actions de sensibilisation et de formation pour prévenir le risque de chutes de hauteur	Tous publics	Prévention des risques professionnels	Antoine Chaidron
	Fiche 12 - Accompagnement et prévention des troubles musculo-squelettiques et/ou des risques psycho-sociaux	Tous publics	Prévention des risques professionnels	Benjamin Bellenger
	Fiche 13 - Prévention du risque chimique	Tous publics	Prévention des risques professionnels	Momar Niang

et objectifs

Objectif 4 - Participer à la réduction du mal-être auprès de tout type de population agricole	Public	Domaine	Référent
Fiche 6 - Prévention du mal-être chez les jeunes scolarisés en MFR et lycées agricoles	Jeunes	Prévention du mal-être	Géraldine Béchu
Fiche 14 - Aide au répit des actifs en situation d'épuisement professionnel	Tous publics	Prévention du mal-être	Alicia Racine
Fiche 15 - Prévention et détection des actifs en situation de mal-être	Tous publics	Prévention du mal-être	Géraldine Béchu
Fiche 16 - Déploiement du réseau Sentinelles	Tous publics	Prévention du mal-être	Géraldine Béchu
		Objectif 5 - Lutter contre la désinsertion professionnelle	
Fiche 17 - Parcours de prévention de la désinsertion professionnelle et de maintien dans l'emploi	Tous publics	Lutte contre la désinsertion professionnelle	Julie Delacourt
		Enjeu 2 : Lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé dans les territoires ruraux	
		Action MSA	
		Objectif 1 - Favoriser le développement de dynamiques de coordination des acteurs de santé sur les territoires ruraux	
Fiche 23 - Accompagnement des structures d'exercice coordonné	Tous publics	Lutte contre les inégalités d'accès aux soins	Marie Lechardey Victor Durand
Fiche 24 - Implication de la MSA dans les Contrats Locaux de Santé	Tous publics	Lutte contre les inégalités d'accès aux soins	Marie Lechardey Victor Durand
		Objectif 2 - Améliorer et faciliter l'accès aux soins dans les territoires ruraux	
Fiche 24 - Educ'tour	Tous publics	Lutte contre les inégalités d'accès aux soins	Marie Lechardey Victor Durand
		Objectif 3 - Lutter contre le non-recours en santé	
Fiche 7 - Instants Santé Jeunes	Jeunes	Lutte contre les inégalités d'accès aux soins	Peggy Lenrouilly
Fiche 26 - Instants Santé Adultes	Tous publics	Lutte contre les inégalités d'accès aux soins	Peggy Lenrouilly
Fiche 34 - DECLIC, programme de prévention santé/social pour les personnes en situation de précarité	Tous publics	Lutte contre la précarité	Julie Delacourt
Fiche 35 - Prendre soin de sa santé	Tous publics	Lutte contre la précarité	Julie Delacourt
Fiche 36 - Cycle d'ateliers santé en structures d'insertion par l'activité économique	Tous publics	Lutte contre la précarité	Alicia Racine
Fiche 37 - Prestations extra-légales santé	Tous publics	Lutte contre la précarité Lutte contre les inégalités d'accès aux soins	Sandrine Fraud
Fiche 46 - RDV Prévention Jeune retraité	Seniors et retraités	Lutte contre les inégalités d'accès aux soins	Peggy Lenrouilly

Enjeu 3 : Garantir la qualité et la pertinence de la prise en charge à chaque étape du parcours santé			
Action MSA	Public	Domaine	Référent
Objectif 1 - Accompagner et sensibiliser les professionnels de santé dans leurs pratiques et exercices	Tous publics	Accompagnement des pathologies	Delphine Mottet
Fiche 40 - Action de contrôle en gestion du risque			
Objectif 2 - Accompagner les assurés dans leurs recours aux soins, la fluidification de leur parcours de santé et l'accès à des parcours prioritaires			
Fiche 21 - Accompagnement des assurés en situation d'arrêt de travail de longue durée	Tous publics	Accompagnement des pathologies	Delphine Mottet
Fiche 27 - Accompagnement des patients sans médecin traitant	Tous publics	Lutte contre les inégalités d'accès aux soins	Marie Lechardey Victor Durand
Fiche 39 - PRADO	Tous publics	Promotion de la santé	Delphine Mottet
Fiche 41 - Assurer le versement des prestations AT/MP et CSS	Tous publics	Accompagnement des pathologies Lutte contre la précarité Lutte contre les inégalités d'accès aux soins	Stéphanie Hirondeau
Enjeu 4 : Développer l'autonomie des populations agricoles et rurales, âgées et en situation de handicap, et soutenir les aidants			
Action MSA	Public	Domaine	Référent
Objectif 1 - Favoriser l'autonomie des personnes âgées et en situation de handicap			
Fiche 42 - Actions collectives d'accompagnement du Bien-Vieillir et atelier de prévention ASEPT Normandie	Seniors et retraités	Promotion de la santé	ASEPT Normandie
Fiche 44 - Bien vivre à domicile (BVAD)	Seniors et retraités	Promotion du bien vivre à domicile	Sandrine Fraud
Fiche 45 - Déploiement de l'habitat inclusif et des MARPA	Seniors et retraités	Promotion du bien vivre à domicile	Samia laichouchen
Objectif 2 - Accompagner les aidants dans leur investissement et prévenir de l'impact sur leur état psychologique et physique			
Fiche 38 - Bulle d'air : solution de répit pour les aidants	Tous publics	Promotion de la santé	Samia laichouchen

Enj

jeu 1

**Améliorer
l'espérance de vie
en bonne santé
et la prévention
tout au long de la vie
et dans tous les environnements**

Objectif



**Promouvoir la santé
et limiter les risques sociétaux
réduisant l'espérance de vie
à tous les âges de la vie
en ciblant les moments
à fort impact sur la santé**



Modules nutrition santé adolescents

Objectif

Améliorer les connaissances des jeunes concernant l'alimentation afin de favoriser leur adoption d'une alimentation saine et équilibrée, en accord avec les repères fournis par le Programme National Nutrition Santé.

Public

Elèves des établissements d'enseignement agricole, dès la classe de 4ème.

Modalités

Les modules sont animés par une diététicienne conventionnée avec la MSA. Ils sont proposés à des classes entières, au sein même des établissements.

Chaque module thématique dure 2 heures. La présence d'un enseignant et/ou de l'infirmière scolaire est requise pour accompagner la diététicienne.

Les thèmes des modules, sélectionnés par les équipes pédagogiques en cohérence avec les programmes scolaires, sont les suivants :

Module 1 : L'équilibre alimentaire

Module 2 : Les besoins alimentaires

Module 3 : La lecture d'étiquettes

Module 4 : Le décryptage de publicités

Module 5 : Le grignotage.

Pour l'ensemble du programme, la diététicienne vise à favoriser la participation et l'implication du groupe : les pratiques de chacun servent de socle pour lancer la dynamique d'échange et renforcer les connaissances. La professionnelle veille ainsi à transmettre les messages de prévention de la manière la plus ludique et interactive possible.

Fiche 1

Référent : Alicia RACINE
racine.alicia@hautenormandie.msa.fr





Dispositif de prévention bucco-dentaire M'T dents à destination des enfants à des âges clés et/ou non consommateurs de soins

Objectif

Inciter un maximum de jeunes à réaliser un bilan de santé bucco-dentaire ainsi que les éventuels soins consécutifs nécessaires.

Public

Jeunes adhérents MSA âgés de 3, 6, 9, 12, 15, 18, 21 et 24 ans et/ou non-consommateurs de soins âgés de 4, 7, 10 et 13 ans.

Modalités

La MSA adresse une invitation à bénéficier d'un bilan de prévention bucco-dentaire (accompagné d'un bon de prise en charge valable 12 mois) dans le mois qui précède la date d'anniversaire du jeune concerné. En l'absence de consultation réalisée, une relance est effectuée. Dispositif spécifique MSA : Pour les enfants n'ayant pas répondu à l'invitation, et n'ayant bénéficié d'aucun acte dentaire au cours de l'année écoulée, une relance leur est envoyée.

Fiche 2

Référent MSA : Peggy LENROUILLY
lenrouilly.peggy@hautenormandie.msa.fr



Mémo Santé Enfant

Objectif

Proposer une offre de prévention et d'éducation à la santé aux familles via un canal numérique.

Public

Les parents d'enfants de moins de 17 ans, quel que soit leur régime de sécurité sociale.

Modalités

Le Mémo Santé Enfant (MSE) est un véritable « aide-mémoire », à destination des parents, pour suivre et compiler les données santé de leurs enfants (rendez-vous médicaux, vaccins, courbe de croissance...).

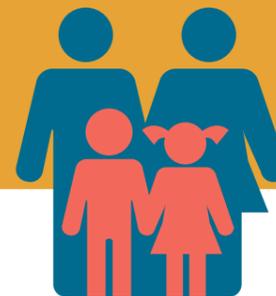
Cet outil numérique gratuit et sécurisé simplifie et facilite l'action des parents via l'envoi de notifications (rappel d'un rendez-vous médical par exemple). Il permet, à un seul endroit, de suivre et d'organiser tout ce qui a trait à la prévention santé des enfants.

Le MSE se décompose en fiche personnalisée pour chacun des enfants de la famille. Il est alimenté, d'une part, par les données de remboursements et par les informations remontées automatiquement en fonction de l'âge de l'enfant (recommandations sur les examens obligatoires, les vaccins...), et, d'autre part, par les données saisies par les parents (taille, poids de l'enfant...).

Cet outil est ouvert aux assurés MSA depuis septembre 2020. Il peut désormais être activé par tous les parents, quel que soit leur régime d'affiliation, sur : www.memo-sante-enfant.fr

Fiche 8

Référent : Alicia RACINE
racine.alicia@hautenormandie.msa.fr





Bilan bucco-dentaire de la femme enceinte et en période post-natale

Objectif

Inciter la femme enceinte et la mère à réaliser un bilan bucco-dentaire visant à la sensibiliser sur l'importance d'une bonne hygiène bucco-dentaire pour elle et son nourrisson ainsi qu'à vérifier son état bucco-dentaire.

Réitérer les conseils pour le bébé (nutrition, fluor, brossage, syndrome du biberon) et les habitudes néfastes (tabac, alcool et autres substances) délivrés pendant la grossesse.

Public

Ressortissantes agricoles entre le 4ème mois de grossesse et jusqu'à 6 mois après la date d'accouchement. Pour aller plus loin, la MSA associe les femmes à partir de 6 mois après leur accouchement.

Modalités

A réception de la déclaration de grossesse, la MSA envoie un courrier d'invitation à la femme enceinte pour qu'elle bénéficie d'un examen de prévention bucco-dentaire accompagné d'un bon de prise en charge avec dispense de l'avance des frais. Ce bon est valable jusqu'à 6 mois après l'accouchement.

Pour aller plus loin durant la période post-natale, la MSA adresse à la mère une invitation à bénéficier d'un bilan bucco-dentaire, avec dispense de l'avance des frais, au cours du 5ème mois suivant la date de son accouchement, sous réserve que celui-ci soit effectué dans les 12 mois suivant la date d'envoi de l'invitation. A défaut de réalisation du bilan bucco-dentaire dans les 4 mois qui suivent le mois d'invitation, une relance est adressée à l'assurée.

Fiche 9

Référent MSA : Peggy LENROUILLY
lenrouilly.peggy@hautenormandie.msa.fr



Les P'tits Ateliers Nutritifs

Objectif

Dans le cadre de son Plan Nutrition et Activité Physique et du parcours des 1 000 premiers jours de la vie lancé par le gouvernement, la MSA a mis en place cette première « classe virtuelle » visant à promouvoir les bons réflexes pour l'alimentation de l'enfant de 0 à 2 ans révolus.

Public

Les parents d'enfants âgés de moins de 3 ans ainsi que les femmes dans leur dernier trimestre de grossesse, quel que soit leur régime de sécurité sociale.

Modalités

Il s'agit d'ateliers animés par visioconférence par un réseau de diététiciennes formées par la CCMSA. Ces ateliers permettent aux parents d'échanger entre pairs et d'acquérir des connaissances validées sur l'alimentation du jeune enfant en lien avec son développement psychomoteur. Ces ateliers offrent une information simple à comprendre dans une ambiance conviviale, en petit groupe, et sont proposés tout au long de l'année. Jusqu'à trois ateliers peuvent être suivis, selon les préférences et disponibilités de chacun, sur les thématiques suivantes :

- l'équilibre alimentaire,
- la diversification alimentaire,
- le bon choix des produits.

Les P'tits Ateliers Nutritifs sont gratuits et ouverts à tous les parents quel que soit le régime de protection sociale, ils sont accessibles sur simple inscription depuis www.happyvisio.com

Fiche 10

Référent : Alicia RACINE
racine.alicia@hautenormandie.msa.fr



Tous publics

Addictologie Promotion de la santé Prévention des cancers



Coup de Pouce Prévention

Objectif

Accompagner les porteurs de projets pour faire de leur projet une solution concrète et innovante pour les territoires.

Public

Tous les acteurs agissant dans le domaine de la prévention.

Modalités

Coup de Pouce Prévention est un appel à projets national initié par la MSA. Pour être éligibles, les projets doivent être déployés soit :

- au sein d'un Territoire d'Intervention Prioritaire (TIP) identifié par la CCMSA,
- en lien avec la thématique des addictions,
- sous un format d'actions « d'aller-vers » portées par les caisses de MSA pour faciliter la participation aux dépistages organisés des cancers.

Fiche 18

Référent MSA : Victor DURAND
durand.victor@hautenormandie.msa.fr
Référent MSA : Alicia RACINE
racine.alicia@hautenormandie.msa.fr



Tous publics
Nutrition



Nutri'Déclic

Objectif

Améliorer l'information nutritionnelle et promouvoir l'adoption de comportements favorables à la santé (alimentation et activité physique).

Prévenir des risques d'obésité, de diabète, de maladies cardiovasculaires, et d'autres pathologies liées aux déséquilibres nutritionnels.

Faciliter l'accès à un accompagnement par des professionnels de santé et réduire ainsi les inégalités territoriales dans la prise en charge de troubles nutritionnels.

Public

Assurés MSA dès l'âge de 16 ans.

Modalités

La MSA propose une prise en charge de 3 consultations chez un.e diététicien.ne.

Cette prescription se réalise principalement lors de la consultation de prévention des Instants santé ou des RDV prévention jeune retraité.

Il peut aussi être prescrit par le biais d'une attestation à faire signer par un médecin généraliste et à retourner à la MSA. Cette attestation peut être retrouvée en libre téléchargement sur le site internet de la MSA Haute-Normandie : <https://hautenormandie.msa.fr/lfp/nutri-decllic>

Fiche 19

Référent MSA : Peggy LENROUILLY
lenrouilly.peggy@hautenormandie.msa.fr





ET3P : programme d'éducation thérapeutique pour les personnes atteintes de polypathologie

Objectif

Conférer aux ressortissants agricoles et aux populations des territoires ruraux des compétences leur permettant de gérer leur situation et de mieux vivre avec leur maladie.

Public

Patients atteints de pathologies cardiovasculaires et/ou de diabète et/ou de BPCO, admis ou non en ALD, quel que soit leur régime de protection sociale, ayant ou pas désigné un médecin traitant dans la structure d'exercice coordonnée impliquée dans le projet.

Modalités

Recruter et conventionner avec des équipes pluridisciplinaires au sein de structures d'exercice coordonné,

Former ces équipes au programme ET3P de la MSA, si besoin.

Réaliser des séances d'éducation thérapeutique au sein des MSP sous le format d'une séance individuelle et de 3 séances collectives (« ma maladie et mon traitement », « situation à risque et activité physique », « nutrition et relation avec l'entourage ») ainsi qu'un bilan individuel.

Recueillir les données d'évaluation.

La rémunération de l'équipe est un forfait de 1 800 € pour un cycle éducatif complet (recrutement, diagnostic éducatif, séances collectives, bilan individuel, saisie et envoi des tableaux de bord).

Fiche 20

Référent MSA : Victor DURAND
durand.victor@hautenormandie.msa.fr



Forfait diététicien psychologue

Objectif

Améliorer l'accès aux soins des patients atteints de troubles du comportement alimentaire et de troubles psychologiques par la prise en charge d'actes réalisés par un diététicien ou un psychologue.

Public

Assurés de la MSA atteints d'un des troubles ou d'une des affections listées dans le protocole fourni à la structure d'exercice coordonnée (SEC) conventionnée pour proposer cette prise en charge aux patients assurés agricoles.

Modalités

Prescription des consultations par un médecin généraliste de la structure.

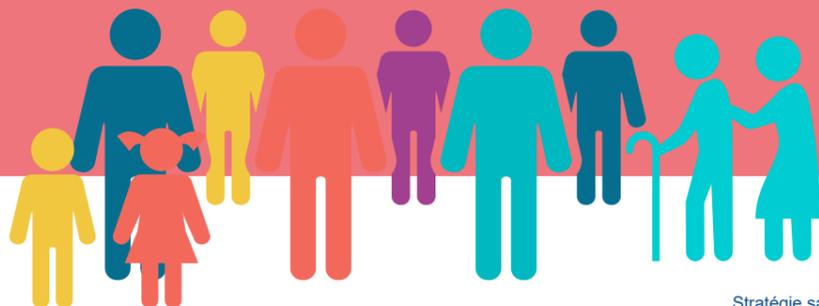
Consultations assurées par un.e diététicien.ne et/ou un.e psychologue de la SEC.

Financement forfaitaire annuel de 4 040 €, versé à la SEC conventionnée avec la MSA. La gestion du forfait et l'organisation de la prise en charge des patients sont assurées par la SEC.

Ce forfait couvre : la prise en charge d'un minimum de 25 assurés MSA, la coordination pluridisciplinaire nécessaire à l'orientation et au suivi des patients, ainsi que la participation aux soins et à l'évaluation de l'action d'un médecin et/ou d'un coordinateur, du diététicien et du psychologue de la SEC.

Fiche 22

Référent : Alicia RACINE
racine.alicia@hautenormandie.msa.fr





Entretien motivationnel d'aide à l'arrêt du tabac

Objectif

Renforcer la motivation propre d'une personne dans sa réduction ou son arrêt tabagique et inciter son engagement vers le changement.

Public

Assurés à partir de l'âge de 25 ans sous-consommateurs de soins participants aux dispositifs Instants Santé et aux moins jeunes, qui participent aux Rendez-vous prévention jeune retraité.

Modalités

L'entretien motivationnel d'aide à l'arrêt du tabac est réalisé lors de l'entretien infirmier des dispositifs Instants Santé et Rendez-vous prévention jeune retraité sur demande des assurés.

Cet entretien motivationnel est un style de conversation collaboratif permettant de renforcer la motivation propre d'une personne et son engagement vers le changement.

L'assuré peut bénéficier d'une prescription des substituts nicotiques.

Fiche 28

Référent MSA : Peggy LENROUILLY
lenrouilly.peggy@hautenormandie.msa.fr



Déclic Stop Tabac

Objectif

Sensibiliser aux risques du tabagisme pour favoriser une prise de conscience autour des conséquences de sa consommation et, ainsi, faciliter un engagement dans une démarche d'arrêt ou de réduction.

Public

Jeunes en établissements d'enseignement agricole à partir de 16 ans,
Salarié(e)s en SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique)

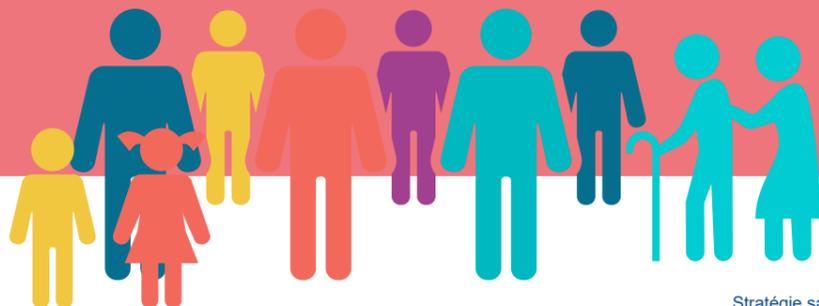
Modalités

Action pouvant se dérouler en trois temps indépendants, au sein même des établissements :

- Un atelier collectif : d'une durée d'1h30 à 2h, animé par un professionnel en tabacologie mobilisé par la MSA. Son objectif est de sensibiliser les participants et de leur proposer de s'engager volontairement dans une démarche de réduction ou d'arrêt tabagique.
- Un accompagnement collectif : Une à quatre séances collectives sont organisées pour accompagner les volontaires (soutien de la motivation, aide au maintien de l'abstinence et à la gestion des symptômes de sevrage, ...).
- Des actions complémentaires d'accompagnement au sevrage adaptées aux besoins individuels des participants au cours des séances précédentes. Selon ce repérage, les prises en charge suivantes peuvent être proposées :
 - consultation spécialisée / médicale de sevrage tabagique sans avance de frais (30 € max. par séance - 3 séances max par personne), Possibilité de prescription de traitements nicotiques de substitution,
 - participation, sans avance de frais, à un atelier d'accompagnement au sevrage tabagique (psychologique, nutritionnel ou activités physiques - 3 séances max par personne).

Fiche 29

Référent : Alicia RACINE
racine.alicia@hautenormandie.msa.fr





Bilan bucco-dentaire des personnes de plus de 60 ans

Objectif

Inciter un maximum de personnes âgées de 60 ans, et notamment celles atteintes d'une ALD (insuffisance cardiaque ou diabète), à réaliser un bilan bucco-dentaire pour qu'elles bénéficient de soins et de conseils d'hygiène bucco-dentaire personnalisés.

Public

Les personnes atteignant leur 60ème anniversaire (ayants ou ouvriers droit aux prestations maladie de la MSA) non-consommants d'acte dentaire dans les 12 mois précédant leur anniversaire.

Modalités

La MSA adresse aux ressortissants agricoles atteignant l'âge de 60 ans et n'ayant pas bénéficié d'acte dentaire dans les 12 mois précédant leur anniversaire, une invitation à bénéficier d'un bilan bucco-dentaire avec dispense d'avance des frais, sous réserve que celui-ci soit effectué dans les 12 mois qui suivent la date d'envoi de l'invitation.

Fiche 43

Référent MSA : Peggy LENROUILLY
lenrouilly.peggy@hautenormandie.msa.fr



Objectif

2



**Améliorer la prévention
en santé de la population agricole
et des territoires ruraux
en améliorant la couverture
vaccinale et le dépistage
organisé**



Vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole

Objectif

Augmenter le taux de couverture vaccinale contre le ROR (Rougeole, Oreillons et Rubéole) chez les populations ciblées.

Public

Les enfants de 19 mois non vaccinés et les jeunes de moins de 18 ans.

Modalités

Pour favoriser la vaccination contre le ROR des enfants nés avant le 1er janvier 2018, deux doses de vaccin contre le ROR sont prises en charge à 100 % par les organismes d'assurance maladie pour les jeunes de moins de 18 ans.

Pour mobiliser ses adhérents dans cette démarche, la MSA Haute-Normandie réalise un traitement mensuel afin de cibler les jeunes concernés et adresse aux familles un courrier de sensibilisation et d'incitation à la vaccination pour les enfants de 19 mois non-vaccinés.

Fiche 3

Référent : Alicia RACINE
racine.alicia@hautenormandie.msa.fr





Vaccination contre les infections à papillomavirus humains

Objectif

Augmenter le taux de couverture vaccinale contre les infections à papillomavirus humains (HPV) chez les populations ciblées.

Public

Les jeunes filles et garçons de 11 à 19 ans.

Modalités

Ce vaccin permet d'éviter 90 % des infections à l'origine des cancers induits par les HPV (col de l'utérus, anus, pénis, cavité orale, larynx...). A ce titre, il est recommandé pour toutes les jeunes filles et jeunes garçons âgés de 11 à 14 ans révolus. Plus efficace chez les jeunes n'ayant pas encore eu de relations sexuelles, il peut néanmoins être réalisé en rattrapage : il est recommandé pour les non-vaccinés de 15 à 19 ans révolus.

Pour mobiliser ses jeunes adhérents et leurs familles dans cette démarche, la MSA Haute-Normandie réalise une campagne mensuelle par emailing à destination des jeunes non-vaccinés.

Ce vaccin est pris en charge par l'Assurance Maladie. Sur prescription médicale, il est ainsi remboursé à 65 % par la MSA. Les organismes complémentaires complètent usuellement ce remboursement.

Depuis 2019, afin d'offrir à toutes les familles la possibilité de recourir au vaccin HPV sans reste à charge, un dispositif "Zéro frais" a été initié.

Fiche 4

Référent : Alicia RACINE
racine.alicia@hautenormandie.msa.fr



Vaccination contre la grippe

Objectif

Atteindre un taux de couverture vaccinale d'au moins 75 % dans tous les groupes à risque.

Public

Les personnes qui peuvent bénéficier de la prise en charge de la vaccination contre la grippe :

- les enfants à partir de l'âge de 6 mois,
- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes atteintes de l'une des douze affections de longue durée répertoriées dans ce cadre.

Modalités

La MSA Haute-Normandie cible ses adhérents concernés par la campagne vaccinale et les invite en leur adressant un bon de prise en charge.

Ce bon leur permet de retirer leur vaccin en pharmacie sans prescription médicale, et de se faire vacciner par le professionnel de santé de leur choix : médecin, infirmier(e) libéral(e), sage-femme ou pharmacien.

Un dispositif de relance est activé pour mobiliser les cibles non vaccinées.

Fiche 30

Référent : Alicia RACINE
racine.alicia@hautenormandie.msa.fr





Dépistage organisé du cancer du col de l'utérus

Objectif

Augmenter le taux de participation au dépistage organisé du cancer du col de l'utérus chez les populations ciblées.

Public

Les femmes âgées de 25 à 65 ans. Entre 25 et 30 ans : si les 2 premiers tests de dépistage réalisés à 1 an d'intervalle sont normaux, le test suivant est à réaliser 3 ans après. Dès 30 ans, un test HPV doit être réalisé. Si la recherche est négative, le prochain est à réaliser dans 5 ans.

Modalités

Sont invitées par courrier les femmes âgées de 25 à 65 ans, n'ayant pas eu de test de dépistage par frottis du col cervico-utérin depuis 3 ans, à effectuer un frottis auprès des professionnels de santé agréés.

La MSA prend en charge, pour les femmes ciblées, les prestations suivantes :

- l'analyse des tests à 100 % sans avance de frais de la part de l'assurée,
- la consultation, le prélèvement à 70 % sur la base du tarif conventionnel.

Fiche 31

Référent : Alicia RACINE
racine.alicia@hautenormandie.msa.fr



Dépistage organisé du cancer du sein

Objectif

Augmenter le taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein chez les populations ciblées.

Public

Les femmes âgées de 50 à 74 ans à risque moyen de cancer du sein (sans symptôme apparent ni facteur de risque particulier), leur participation au dépistage organisé est préconisée tous les 2 ans. Les femmes à risque élevé font l'objet d'une surveillance particulière.

Modalités

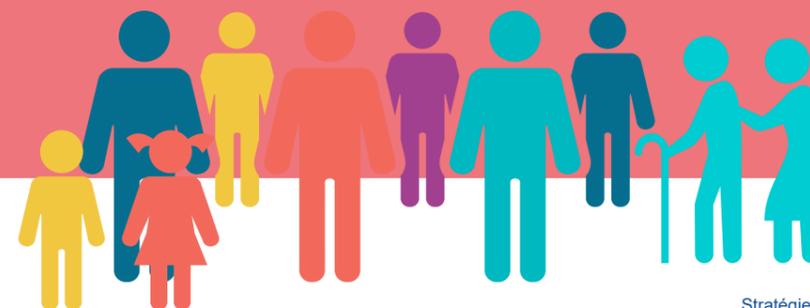
Les femmes âgées de 50 à 74 ans sont invitées tous les 2 ans par courrier à se rendre chez un radiologue agréé dont les coordonnées figurent dans la liste jointe au courrier.

La MSA prend en charge à 100 %, pour les femmes ciblées, les prestations suivantes :

- examen clinique des seins proposé lors de la visite de dépistage, seconde lecture systématique des mammographies par un second radiologue.
- bilan diagnostic immédiat en cas de mammographie positive, pour minimiser le délai d'une éventuelle prise en charge et éviter une attente angoissante,
- remise d'un compte-rendu provisoire de la mammographie par les centres de radiologie dans l'attente de la 2ème lecture.

Fiche 32

Référent : Alicia RACINE
racine.alicia@hautenormandie.msa.fr





Dépistage organisé du cancer colorectal

Objectif

Augmenter le taux de participation au dépistage organisé du cancer colorectal chez les populations ciblées.

Public

Les hommes et les femmes âgées de 50 à 74 ans à risque moyen de cancer colorectal (sans symptôme apparent ni facteur de risque particulier). Leur participation au dépistage organisé est préconisée tous les 2 ans.

Modalités

Les adhérents de 50 à 74 ans concernés sont invités tous les 2 ans par courrier à consulter leur médecin traitant pour évaluer leur niveau de risque. S'ils sont éligibles, ils se font remettre un kit de dépistage via un test de recherche de sang occulte dans les selles. Depuis 2022, le kit peut également être commandé sur le site www.monkit.depistage-colorectal.fr ou être remis par les pharmaciens d'officine.

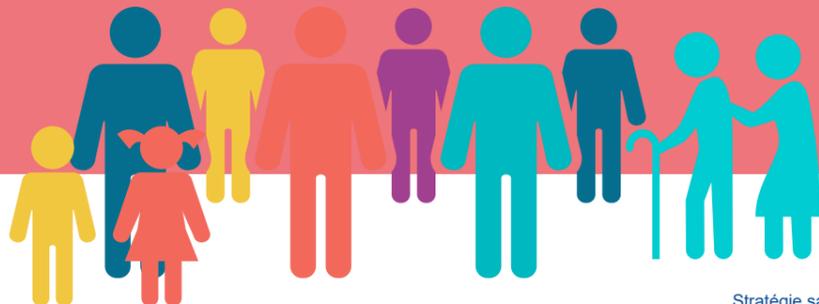
Le test, une fois réalisé, est à envoyer au laboratoire de biologie médicale dont l'adresse est indiquée sur l'enveloppe T fournie avec le test.

La MSA prend en charge à 100 %, pour les personnes ciblées, les prestations suivantes :

- Test immunologique et frais d'envoi aux médecins par convention de groupement interrégimes,
- Indemnisation des médecins généralistes pour la remise du test immunologique à leurs patients via une convention avec la CNAM,
- La rémunération des frais d'analyse des tests des assurés MSA dépistés et facturés par feuille de soin électronique par le(s) centre(s) de lecture des laboratoires.

Fiche 33

Référent : Alicia RACINE
racine.alicia@hautenormandie.msa.fr



Objectif

3



**Prévenir et protéger
les assurés
des risques rencontrés
dans l'environnement
professionnel**



Promouvoir la prévention des risques professionnels auprès des jeunes

Objectif

L'objectif est d'intégrer la Santé et Sécurité au Travail (SST) dans l'enseignement agricole des jeunes tout au long de leur parcours scolaire, notamment lors de stages ou des périodes d'apprentissage en milieu de travail.

Public

Jeunes dans les établissements d'enseignement agricole.

Modalités

Mettre en place des actions avec un réel engagement des équipes et des jeunes dans un cadre partenarial grâce à la déclinaison de la convention cadre de l'enseignement agricole pour la région Normandie.

Faciliter les collaborations entre établissements scolaires et le service SST MSA et développer des actions de formation en fonction des besoins des jeunes.

Co-construire et dynamiser des outils de prévention à destination des jeunes et des équipes en établissements. A ce titre, le service SST développe une application mobile en collaboration avec un établissement scolaire.

Fiche 5

Référent MSA : Radchanie VIRAPHANH
viraphanh.radchanie@hautenormandie.msa.fr



Action de sensibilisation et de formation pour prévenir le risque des chutes de hauteur

Objectif

Prévenir les risques liés à l'exposition de situations de travail en hauteur dans le milieu agricole.
Développer la prévention primaire des risques de chutes de hauteur.
Accompagner la mise en œuvre de mesures de prévention.

Public

Exploitants, salariés et/ou jeunes en formation professionnelle

Modalités

Développer des actions de sensibilisation et/ou de formation en les adaptant au public ciblé.

S'appuyer sur la sinistralité des chutes de hauteur sur le territoire.

Intervenir lors de manifestations, d'actions en milieu scolaire, de journée ou demi-journée prévention.

Fiche 11

Référent MSA : Antoine CHAIDRON
chaidron.antoine@hautenormandie.msa.fr





Accompagnement et prévention des troubles musculo squelettiques (TMS) et/ou des risques psycho-sociaux (RPS)

Objectif

Prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS) et/ou les risques psycho-sociaux (RPS) dans les entreprises en abordant la problématique en prévention primaire et par une approche globale.

Accompagner l'entreprise dans les transformations de l'organisation de travail et des situations de travail pour développer la santé comme source de performance.

Public

Chefs d'entreprises, exploitants et salariés

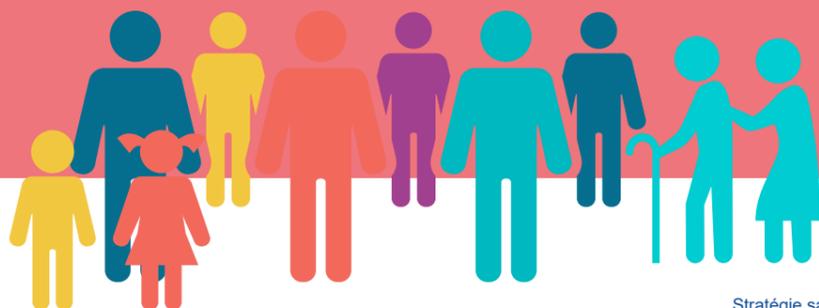
Modalités

Construire et déployer des interventions en pluridisciplinarité selon le processus suivant :

- repérer et prioriser : choisir une entreprise, un secteur prioritaire, une filière,
- mobiliser : Motiver tous les acteurs, les informer et leur faire comprendre les enjeux de la démarche de prévention,
- investiguer : Analyser et comprendre les situations de travail,
- agir sur la transformation des situations de travail,
- évaluer l'impact des évolutions,
- mener des actions de prévention en observant, questionnant et analysant le travail réel, dans une posture d'accompagnement.

Fiche 12

Référent MSA : Benjamin BELLENGER
bellenger.benjamin@hautenormandie.msa.fr



Prévention du risque chimique

Objectif

Accompagner les entreprises à la réalisation de l'évaluation du risque chimique.

Public

Exploitants et salariés agricoles

Modalités

Accompagnement des entreprises - toutes filières confondues - à la réalisation de l'évaluation du risque chimique grâce :

- à plusieurs stratégies de repérage : fiche d'entreprise, visite terrain (étude de poste, aide financière...),
- aux partenariats externes (interprofessions, chambre d'agriculture, élus...),
- aux partenariats internes (action sociale, animation des territoires, relation adhérent).

Enfin, le service PRP accompagne les entreprises à la mise en place des mesures de prévention nécessaires.

Fiche 13

Référent MSA : Momar NIANG
niang.momar@hautenormandie.msa.fr



Objectif



**Participer
à la réduction du mal-être
auprès de tout type
de population agricole**



Déstigmatisation de la santé mentale auprès des jeunes

Objectif

Diminuer les stéréotypes négatifs associés à la santé mentale et à la maladie mentale.
Améliorer les connaissances sur les maladies mentales .
Informersur l'efficacité et l'accessibilité des aides, leur utilisation et les traitements disponibles.

Public

Jeunes scolarisés en structure d'enseignement agricole (MFR, CFA ou lycées agricoles)

Modalités

Proposer une intervention collective de sensibilisation animée par un psychologue auprès de groupes d'une quinzaine d'élèves.

L'intervention se déroule en deux parties d'une heure chacune :

- une exploration des représentations des adolescents sur la santé mentale,
- des éléments théoriques sur la maladie mentale et une information sur les ressources internes et externes mobilisables sur le territoire.

Une évaluation est réalisée avant et après l'intervention auprès des élèves afin de mesurer l'acquisition de connaissances sur la maladie mentale, l'évolution de leurs stéréotypes et leur intention de briser le silence (à propos du mal-être d'un ami, par exemple).

Fiche 6

Géraldine BECHU
bechu.geraldine@hautenormandie.msa.fr





Aide au répit des actifs en situation d'épuisement professionnel

Objectif

Le dispositif d'aide au répit pour les populations actives agricoles représente un des premiers leviers de la MSA pour prévenir, détecter et accompagner ses adhérents confrontés aux problématiques des crises agricoles et au risque d'épuisement professionnel. La menace d'effondrement de l'exploitation agricole et la nécessité de prendre du répit lors de son activité professionnelle font partie des situations prises en charge par la MSA et ses intervenants sociaux.

Public

Actifs agricoles, salariés ou non-salariés, en situation d'épuisement professionnel.

Modalités

Sur évaluation du travailleur social du secteur auprès de l'adhérent concerné, possibilité de prise en charge de différents dispositifs de prévention du mal-être :

- séances d'activité physique : 40 € maximum par séance, 3 max. par personne,
- séances de diététique : 40 € maximum par séance, 3 max. par personne,
- consultations auprès d'un psychologue conventionné.e6 avec la MSA Haute-Normandie : 60 € par séance, 8 max par personne avec possibilité de 3 séances supplémentaires si nécessaire.

Fiche 14

Référent MSA : Alicia RACINE
racine.alicia@hautenormandie.msa.fr



Prévention et détection des actifs en situation de mal-être

Objectif

Définir une stratégie globale d'intervention pluridisciplinaire de lutte contre le mal-être de la MSA Haute-Normandie en reprenant les trois piliers de la feuille de route du plan de prévention du mal-être (humaniser, aller-vers et prévenir/accompagner).

Décliner un parcours de lutte contre le mal-être (prévention, détection, diagnostic, suivi et bilan).

Public

Les ressortissants de la MSA Haute-Normandie en activité professionnelle.

Modalités

Installation et animation d'une cellule pluridisciplinaire de prévention du mal-être (CPPME) qui s'appuie sur 3 leviers

- Signalement des personnes en situation de mal-être.
- Tous les signalements sont réceptionnés et traités par le service ASS. La prise de contact avec la personne en souffrance est réalisée par le travailleur social de son secteur et ce, dans un délai très court.
- Pour les situations dites « complexes », où un appui d'un autre service (contentieux, cotisation...) est souhaité, une coordination interservices peut être activée pour recueillir l'avis des experts.

Coordination interservices et de partages d'expériences

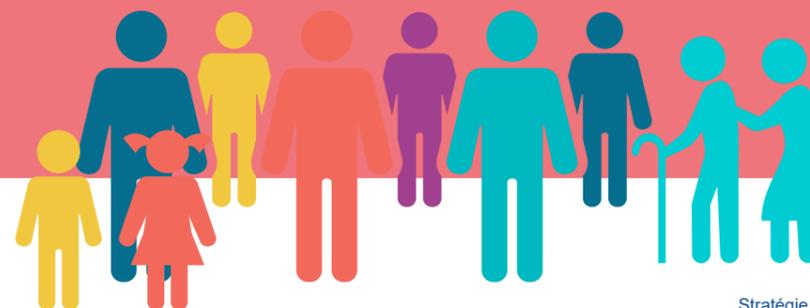
La Cellule Pluridisciplinaire Prévention du Mal-Être (CPPME) agit pour faciliter et harmoniser le travail de guichet unique entre tous les services MSA pouvant être en relation avec des personnes en situation de mal-être et leur apporter un appui. Le partage entre services permet de capitaliser les bonnes pratiques et de travailler à l'amélioration du fonctionnement interne (veille, circulation de l'information...).

Mise en place de nouvelles actions

La participation des différents services aux CPPME permet de proposer et de mettre en place de nouvelles actions pour répondre à l'ambition du programme de prévention du mal-être agricole : limiter les situations de crise suicidaire en intervenant le plus en amont possible.

Fiche 15

Référent MSA : Géraldine BECHU
bechu.geraldine@hautenormandie.msa.fr





Déploiement du réseau Sentinelles

Objectif

Repérer et orienter des situations de mal-être le plus en amont possible.

Améliorer les connaissances de toute personne en contact avec les ressortissants agricoles en matière de processus suicidaire, de principes pour entrer en relation avec une personne en souffrance psychologique et de ressources locales vers lesquelles orienter une personne en difficulté.

Mailler l'ensemble du territoire haut-normand.

Public

Toute personne (professionnels, élus, particuliers) en contact avec des ressortissants agricoles (saliés ou exploitants agricoles).

Modalités

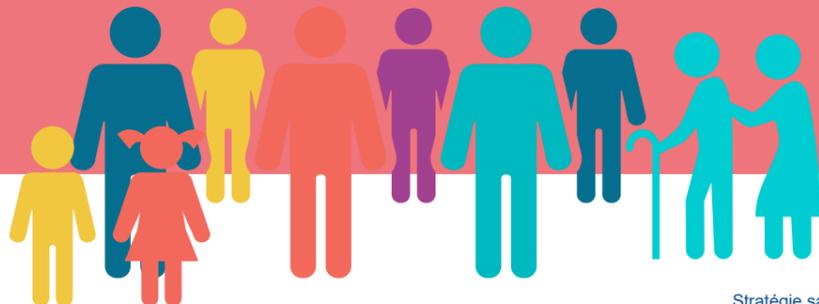
La mise en œuvre de la formation est conditionnée par la structuration d'un dispositif Sentinelle conforme à l'instruction n° DGS/SP4/2022/171 qui a été validé par l'Agence Régionale de Santé pour la MSA Haute Normandie.

Le déploiement du réseau sentinelles se déroule en plusieurs étapes :

- Recrutement des volontaires.
- Participation à la formation sur une journée. Elle est animée par un binôme de formateurs (psychiatre/psychologue) de l'organisme de formation Grafism, habilité par l'ARS. Le groupe est composé au maximum de 15 participants.
- Supervision : les sentinelles doivent bénéficier au moins une fois par an d'un échange de pratique collectif animé par un(e) psychologue formé(e) et spécialisé(e) en prévention du suicide.
- Animation du réseau : les sentinelles doivent bénéficier d'une sensibilisation continue sous la forme de rencontres annuelles avec notamment une mise à jour des connaissances.
- Actions pour répondre à l'ambition du programme de prévention du mal-être agricole : limiter les situations de crise suicidaire en intervenant le plus en amont possible.

Fiche 16

Référent MSA : Géraldine BECHU
bechu.geraldine@hautenormandie.msa.fr



Objectif

5



**Parcours de prévention
de la désinsertion professionnelle
et de maintien dans l'emploi**



Parcours de prévention de la désinsertion professionnelle et de maintien dans l'emploi

Objectif

Maintenir l'adhérent en emploi à travers un parcours d'accompagnement global individualisé et renforcé, dans une logique de guichet unique en s'appuyant sur l'expertise de la cellule pluridisciplinaire de maintien en emploi.

Public

Assurés en arrêt de travail et/ou en situation de handicap et/ou souffrant d'un problème de santé ayant un impact sur leur employabilité.

Modalités

Un repérage précoce des situations de risque de désinsertion professionnelle est opéré par tous les services MSA. Après évaluation pluridisciplinaire de la situation de l'assuré, un parcours global d'accompagnement est proposé dans une logique de guichet unique impliquant l'ensemble des parties prenantes en interne (ASS, SST, CM) avec l'appui si besoin des partenaires en externe (CAP emploi, MDPH...).

Les orientations suivantes peuvent alors être proposées :

- Aménagements, adaptations ou transformations du poste de travail ou du temps de travail : aides individuelles, matérielles, techniques et/ou organisationnelles, aides humaines ou des formations.
- Reclassement professionnel chez l'employeur actuel si la personne n'est plus en mesure d'occuper son poste ou chez un autre employeur dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Fiche 17

Référent MSA : Julie DELACOURT
delacourt.julie@hautenormandie.msa.fr



Enj

jeu 2

**Lutter contre
les inégalités sociales
et territoriales
d'accès à la santé
dans les territoires ruraux**

Objectif

1



Favoriser
le développement de dynamique
de coordination
des acteurs de santé
sur les territoires ruraux



Accompagnement des structures d'exercice coordonné

Objectif

Favoriser la création de structures d'exercice coordonné de type ESP (Equipe de Soins Primaires), MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire) ou CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé)

Public

Tous publics / Professionnels de santé

Modalités

Accompagnement de la MSA Haute-Normandie à la création et au maintien de structures d'exercice coordonné via la fourniture de données statistiques pour la rédaction du projet de santé, la validation des projets de santé à travers le COD (Comité Opérationnel Départemental) et la participation aux dialogues de gestion (suivi des indicateurs de mise en œuvre des missions). Cet accompagnement est réalisé en partenariat avec la CPAM et les Directions Départementales de l'Agence Régionale de Santé de chaque département.

Fiche 23

Référents MSA : Victor DURAND
durand.victor@hautenormandie.msa.fr

Marie LECHARDOY
lechardoy.marie@hautenormandie.msa.fr





Implication de la MSA dans les contrats locaux de santé (CLS)

Objectif

Les Contrats Locaux de Santé qui reposent sur des approches transversales de la santé, sont des contrats signés entre l'ARS et des collectivités locales, en articulation avec le projet régional de santé.

La participation de la MSA à l'élaboration et à la mise en œuvre du CLS permet d'ancre son rôle d'acteur de gouvernance locale de santé via son guichet unique et ses actions de prévention en santé et de développement social local.

Public

Tous publics

Modalités

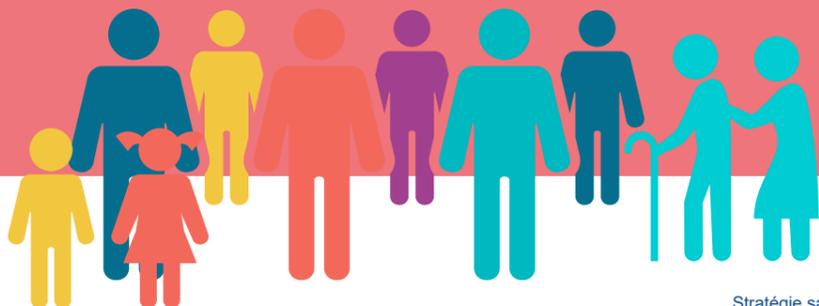
Selon les territoires concernés, la MSA peut participer aux groupes de travail, au COPIL (Comité de pilotage) et COTECH (Comité technique) et s'impliquer dans :

- l'aide au diagnostic quantitatif par apport de données,
- l'aide au diagnostic qualitatif par la connaissance des acteurs et des spécificités du territoire grâce à la vision pluridimensionnelle permise par la structuration en guichet unique,
- la promotion des actions de la MSA.

Fiche 24

Référents MSA : Victor DURAND
durand.victor@hautenormandie.msa.fr

Marie LECHARDOY
lechardoy.marie@hautenormandie.msa.fr



Objectif

2



**Améliorer et faciliter
l'accès aux soins
dans les territoires ruraux**

Tous publics
**Lutte contre les inégalités
d'accès aux soins**



Educ'Tour

Objectif

Améliorer l'attractivité médicale pour lutter contre les déserts médicaux.

Public

Tous publics, étudiants en santé, professionnels de santé.

Modalités

Educ'Tour est un dispositif initié par la MSA qui consiste à organiser un séminaire pluriprofessionnel à destination des étudiants de diverses filières de santé afin de promouvoir l'exercice coordonné et de faire découvrir l'exercice en milieu rural.

Ce séminaire est organisé en collaboration avec les différents instituts de formation en santé sur 2 temps : un temps théorique et un temps sur le terrain, dans une structure d'exercice coordonné du territoire.

Fiche 25

Référents MSA : Victor DURAND
durand.victor@hautenormandie.msa.fr

Marie LECHARDOY
lechardoy.marie@hautenormandie.msa.fr



Objectif

3



**Lutter
contre le non-recours
en santé**



Instants Santé Jeunes

Objectif

Inciter les jeunes à bénéficier d'une consultation de prévention auprès d'un médecin de leur choix pour prévenir les conduites à risque (dont les conduites addictives), les troubles du comportement et les infections sexuellement transmissibles.

Promouvoir l'activité physique chez les jeunes.

Public

Jeunes adhérents MSA :

- L'année de leur 16ème anniversaire,
- Lorsqu'ils deviennent ouvrants droits à la MSA pour la première fois, et ce, entre 17 et 24 ans.

Modalités

Un courrier d'invitation adressé par la MSA invite le jeune à se rendre sur www.isjeunes.msa.fr où il peut renseigner un auto-questionnaire de manière anonyme pour l'aider à préparer sa consultation de prévention. Pour cela un code d'accès lui est fourni dans le courrier.

Lors de la consultation de prévention, le jeune remet au médecin de son choix le dossier médical et lui demande de cacheter un coupon de consultation qui sera à renvoyer à la MSA.

La MSA adresse en retour du coupon de consultation un chèque sport d'une valeur de 30 € au jeune, permettant de se procurer un équipement sportif ou de pratiquer l'activité physique de son choix.

Fiche 7

Référent MSA : Peggy LENROUILLY
lenrouilly.peggy@hautenormandie.msa.fr





Instants Santé Adultes

Objectif

Intégrer l'assuré dans un parcours de santé à partir d'une consultation de prévention.

Public

Assurés de 25 à 74 ans sous-consommants de soins.

Modalités

Invitation à un bilan de santé :

L'entretien infirmier, première étape des Instants santé, s'inscrit dans une démarche de promotion de la santé et de promotion de l'offre MSA.

Cet entretien peut être réalisé en présentiel ou à distance, suivi par une consultation de prévention réalisée par un médecin généraliste au cours de laquelle des actions de prévention adaptées peuvent être prescrites.

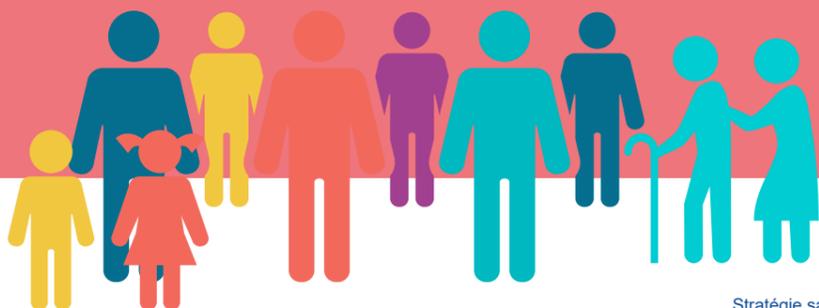
Des offres en accès direct sont proposées à savoir : un bilan bucco-dentaire à réaliser chez un chirurgien-dentiste, les actions collectives seniors (les ateliers vitalité, les ateliers du Bien Vieillir, Peps Eureka, les ateliers nutrition, les ateliers pour la prévention des chutes...).

Des offres soumises à une concertation et prescription avec le médecin généraliste sont également proposées : les actions du plan nutrition santé, les ateliers ET3P...

L'assuré peut également bénéficier de l'offre du guichet unique concernant la santé-sécurité au travail, l'accompagnement pour les personnes en situation de détresse psychologique, les prestations sociales, etc.

Fiche 26

Référent MSA : Peggy LENROUILLY
lenrouilly.peggy@hautenormandie.msa.fr



DECLIC : programme de prévention santé/social pour les personnes en situation de précarité

Objectif

Amener les assurés vers une gestion autonome de leur parcours de vie en améliorant leur capacité d'agir. Proposer un accompagnement global (santé/social) leur permettant d'améliorer leurs déterminants sociaux de santé (ressources financières, emploi, logement, accès aux soins, alimentation...).

Public

Assurés MSA présentant des difficultés socio-économiques et étant éloignés du soin.

Modalités

Le programme se déroule en plusieurs étapes sur une durée maximale d'accompagnement de 2 ans :

- L'étape de repérage consiste à identifier les assurés potentiellement précaires et à confirmer leur intérêt pour intégrer le programme, préciser leurs besoins et confirmer leur éligibilité au programme.
- Ensuite, un "diagnostic 360°" permet d'évaluer l'ensemble des besoins santé/social du bénéficiaire en vue de définir les objectifs et les étapes clés de la feuille de route du programme.
- La personne est alors accompagnée pour une prise en charge visant à répondre aux besoins identifiés lors du diagnostic 360°.
- Pour faire le point sur la situation, un bilan trimestriel sur la prise en charge est fixé afin de mesurer l'atteinte des objectifs définis et d'échanger quant aux éventuelles difficultés rencontrées.
- Selon les résultats des bilans de situation, une réévaluation des objectifs ou un bilan final de situation suivi d'une sortie du programme peuvent être proposés.

Fiche 34

Référent MSA : Julie DELACOURT
delacourt.julie@hautenormandie.msa.fr



Tous publics
Lutte
contre la précarité



Prendre soin de sa santé

Objectif

Ateliers d'éducation à la santé pour accompagner le changement de comportement des participants en termes de santé.

Public

Assurés MSA présentant des difficultés socio-économiques, des difficultés de santé et/ou étant éloignés du soin.

Modalités

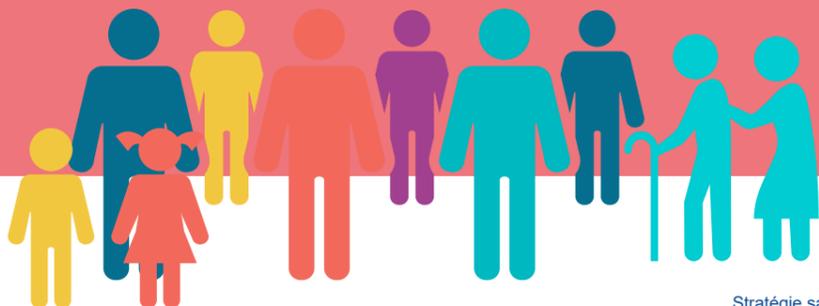
Ce cycle d'ateliers propose une approche globale de la santé par le biais de diverses thématiques comme l'alimentation, le sommeil, le lien social, la vie quotidienne...

Chaque cycle comporte un minimum de 6 séances, à animer auprès d'un groupe de 8 à 12 personnes maximum. La durée moyenne de chaque séance est de 2 heures à 2 heures 30.

Les ateliers sont animés par des travailleurs sociaux de la MSA spécifiquement formés à une méthode qui invite les participants au partage d'expériences vécues et à la réflexion entre les membres du groupe.

Fiche 35

Référent MSA : Julie DELACOURT
delacourt.julie@hautenormandie.msa.fr



Tous publics
Lutte contre la précarité
Lutte contre les inégalités
d'accès aux soins



Cycles d'ateliers santé en structures d'insertion par l'activité économique

Objectif

Améliorer l'accès aux droits, les connaissances sanitaires et favoriser l'adoption de comportements favorables sinon recommandés pour la santé des personnes socio-économiquement fragiles.

Public

Salarié(e)s en SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique).

Modalités

Chaque cycle se compose de plusieurs ateliers, déterminés selon les besoins repérés par les professionnels de la structure ou manifestés par les salariés.

Les ateliers proposés sont d'une durée de 2 à 4h selon la thématique et le professionnel en charge de son animation.

Un socle de plusieurs thématiques est proposé pour composer le cycle : santé globale, prévention tabagique, addictions, postures au travail, accès aux droits, nutrition, gestion du stress, sommeil, santé sexuelle, sophrologie, socio-esthétique...

Les salariés de la SIAE sont invités à participer aux ateliers sur inscription libre. Chaque atelier peut être suivi indépendamment sans obligation de participer à l'ensemble du cycle.

Fiche 36

Référent MSA : Alicia RACINE
racine.alicia@hautenormandie.msa.fr





Les aides financières de l'Action Sanitaire et Sociale

Objectif

Accompagner les assurés MSA pour leur permettre de faire face à une difficulté personnelle, familiale et/ou de santé.

Public

Assurés santé MSA non retraités.

Modalités

Le service en charge des aides financières MSA propose des prestations aux adhérents confrontés à une situation ponctuelle difficile. Ces aides sont toutes soumises à un rapport établi par un travailleur social et à la présentation du dernier avis d'imposition :

- L'aide en cas d'inaptitude au travail : aide urgente concernant les salariés agricoles déclarés inaptes ou en cours de reconnaissance d'inaptitude connaissant des difficultés financières en attente de leurs nouveaux droits. Doivent être fournis les justificatifs relatifs à la situation.
- L'aide à domicile pour les non-retraités : permet de soutenir financièrement les assurés nécessitant le recours au service d'une aide-ménagère pour rester à domicile suite à une hospitalisation ou maladie grave. Un accord est donné après déduction des heures mutuelle et selon le barème CNAV. Doivent être fournis un certificat médical datant de moins de 3 mois à la date de la demande et les factures des prestataires.
- L'aide au remplacement, uniquement pour les exploitants ou conjoints collaborateurs : permet de prendre en charge une partie du coût occasionné par l'utilisation d'un service de remplacement ou embauche directe d'un salarié en cas de maladie, accident ou maladie professionnelle. Le montant de l'aide proposée est de 57 € pour 15 jours maximum soit 855 €. En cas de renouvellement, la demande est soumise à l'avis du CASS restreint. Doivent être fournis l'attestation d'arrêt de travail et les devis ou factures.

Fiche 37

Référent MSA : Sandrine FRAUD
fraud.sandrine@hautenormandie.msa.fr



Rdv prévention jeune retraité

Objectif

Evaluation de la situation médico-psycho-sociale de la personne pour anticiper et accompagner les effets du vieillissement et ainsi retarder l'entrée dans la dépendance. Cette action s'inscrit dans une démarche de promotion de la santé et du Bien Vieillir.

Public

Assurés MSA retraités depuis 6 à 18 mois.

Modalités

Les assurés ciblés sont invités par la MSA à participer à un rendez-vous prévention.

Ce rendez-vous comprend un entretien personnalisé en présentiel ou à distance avec un infirmier privilégiant une approche multidimensionnelle de la personne associant notamment les volets médicaux, sanitaires et sociaux.

Les besoins de l'adhérent sont identifiés pour préparer la consultation chez le médecin qui pourra prescrire des actions adaptées au profil du bénéficiaire (soins, prévention, examens complémentaires, etc).

Fiche 46

Référent MSA : Peggy LENROUILLY
lenrouilly.peggy@hautenormandie.msa.fr



Enj

jeu 3

**Garantir la qualité
et la pertinence
de la prise en charge
à chaque étape du parcours santé**

Objectif



**Accompagner
et sensibiliser
les professionnels
de santé dans
leurs pratiques et exercices**



Actions de contrôle de gestion du risque

Objectif

Améliorer la qualité et la pertinence des parcours de soins des malades chroniques.

Améliorer l'efficacité et la pertinence des soins ciblés sur des prestations : actes, produits de santé, biologie, transports, indemnités journalières.

Public

Assurés MSA, professionnels de santé.

Modalités

La MSA contribue à la qualité et à la pertinence des soins au travers de son plan de gestion du risque et de certaines actions spécifiques, en alignement avec les objectifs de la CNAM, en menant trois types d'actions axées sur :

- le contrôle des prestations au regard des textes en vigueur, du respect de bonnes pratiques et de l'adéquation entre la prestation soumise au remboursement et l'état de santé du bénéficiaire ;
- le contrôle du respect des procédures internes de gestion des demandes afin de garantir des remboursements de prestations à bon droit et à juste hauteur ;
- le contrôle ciblé des professionnels de santé et des établissements identifiés comme atypiques dans les facturations transmises pour remboursement, a posteriori du paiement.

Fiche 40

Référent MSA : Delphine MOTTET
mottet.delphine@hautenormandie.msa.fr



Objectif

2



**Accompagner
les assurés
dans leur recours aux soins,
la fluidification
de leur parcours de santé
et l'accès à des parcours
prioritaires**



Accompagnement des assurés en situation d'arrêt de travail de longue durée

Objectif

Accompagner les assurés MSA atteints de pathologies lombaires ou psychiatriques en arrêt de travail longue durée, afin d'établir une évaluation du degré d'incapacité fonctionnelle et prévenir une éventuelle désinsertion socio-professionnelle.

Public

Assurés MSA en arrêt de travail longue durée pour pathologies psychiatriques ou lombaires.

Modalités

Vérifier les arrêts de travail longue durée pour les assurés atteints de pathologies lombaires ou psychiatriques.
Mobiliser la cellule pluridisciplinaire de maintien en emploi afin d'accompagner les bénéficiaires et éviter la chronicisation de l'arrêt de travail pouvant aboutir sur une situation plus complexe.
Organiser le guichet unique pour permettre à tous les professionnels de détecter le plus tôt possible d'éventuels risques pour le ressortissant, qu'ils soient médicaux ou sociaux.

Fiche 21

Référent MSA : Delphine MOTTET
mottet.delphine@hautenormandie.msa.fr





Accompagnement des patients sans médecin traitant

Objectif

Faciliter l'accès à un médecin traitant pour les assurés.

Public

Tous publics ; Professionnels de santé

Modalités

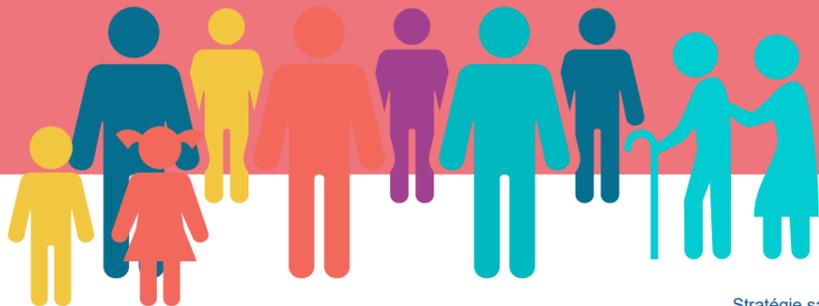
Face aux difficultés d'accès aux soins, la MSA Haute-Normandie s'engage à faciliter l'accès à un médecin traitant à ses assurés. Dans ce cadre, elle propose de :

Détecter et accompagner les assurés en situation de difficulté d'accès aux soins. Suspendre les pénalités de remboursement des consultations de médecine générale.

Développer des partenariats avec les structures d'exercice coordonné afin d'encadrer l'accompagnement des assurés et de développer, en partenariat avec des acteurs publics, des solutions pour l'accès à un médecin traitant.

Fiche 27

Référents MSA : Victor DURAND
et Marie LECHARDOY
ods.blf@hautenormandie.msa.fr



PRADO, programme d'accompagnement de retour à domicile du patient hospitalisé

Objectif

Les PRADO ont pour but de faciliter et sécuriser le retour à domicile des patients après une hospitalisation.

Public

Tous les assurés, quel que soit le régime

Modalités

A l'issue d'une intervention chirurgicale, ou d'une naissance, l'équipe médicale valide l'éligibilité du patient au Prado. L'information et l'adhésion sont assurées par un conseiller de la CPAM, y compris pour les ressortissants MSA.

Ce conseiller planifie, en lien avec le médecin traitant, les premiers rendez-vous avec les professionnels de santé qui suivront le patient à son domicile.

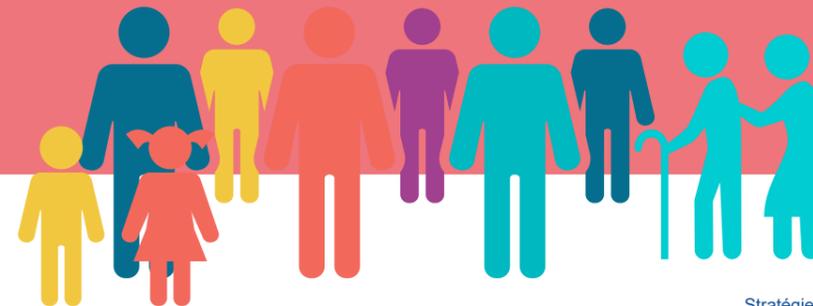
Les différents programmes de retour à domicile existants :

- maternité,
- orthopédie,
- Insuffisance cardiaque,
- BPCO,
- plaies chroniques,
- AVC.

La MSA adhère à ces dispositifs PRADO et accompagne ses assurés lors de leur retour à domicile.

Fiche 39

Référent MSA : Delphine MOTTET
mottet.delphine@hautenormandie.msa.fr



Tous publics
Accompagnement des pathologies
Lutte contre la précarité
Lutte contre les inégalités d'accès aux soins



Prestations santé ATMP et CSS

Objectif

Assurer le versement des prestations santé et instruire les demandes de Complémentaire Santé Solidaire afin d'éviter des situations précaires

Public

Salariés et non-salariés, conjoints et ayants-droits

Modalités

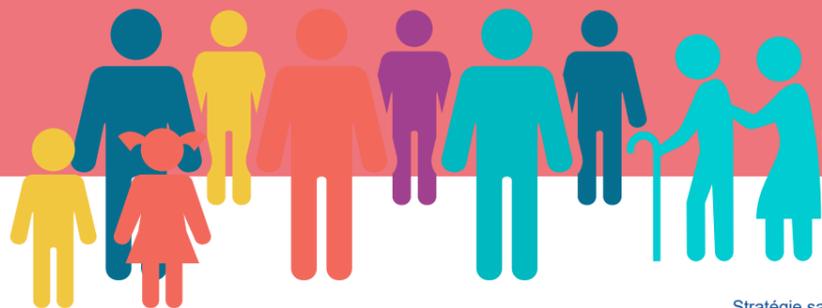
Le service ATMP s'assure que les conditions administratives et médicales sont remplies, suite à une déclaration d'accident du travail ou de maladie professionnelle, avant de verser les prestations liées à ces droits (remboursement frais médicaux, pharmaceutiques, hospitaliers, indemnités journalières, rentes et pensions d'invalidité en cas d'inaptitude).

Les missions principales du pôle ATMP sont de traiter et instruire les accidents du travail/trajet et maladies professionnelles, les rechutes dans le cadre de la législation en vigueur et payer les prestations en espèces et en nature.

En son sein, le pôle Complémentaire Santé Solidaire a pour mission de traiter et instruire les demandes de CSS afin d'octroyer, selon les ressources du foyer, une CSS gratuite ou payante.

Fiche 41

Référent MSA : Stéphanie HIRONDEAU
hirondeau.stephanie@hautenormandie.msa.fr



Enj

jeu 4

**Développer l'autonomie
des populations agricoles
et rurales, âgées et en situation
de handicap
et soutenir les aidants**

Objectif



**Favoriser l'autonomie
des personnes âgées
et en situation
de handicap**



Actions collectives d'accompagnement du bien vieillir en atelier de prévention ASEPT Normandie

Objectif

Missionnée par les caisses de retraite de l'inter-régimes, l'ASEPT Normandie œuvre sur le champ de la prévention primaire en proposant des actions collectives sur diverses thématiques qui visent à préserver son capital santé et à prévenir la perte d'autonomie.

Public

Seniors et retraités

Modalités

Les conférences et ateliers d'initiation à la prévention santé sont mis en place à la demande de différents partenaires locaux souhaitant dynamiser leurs territoires. Animées par des professionnels de santé et intégralement financées par le biais de subventions, ces actions sont offertes aux retraités.

Les diverses thématiques suivantes sont proposées :

- Conférences santé,
- Conférences en ligne,
- Spectacles de prévention santé,
- Bien-être à la retraite,
- Activité physique adaptée,
- Équilibre Nutrition,
- Stimulation cognitive / mémoire,
- Habitat,
- Sommeil,
- Prévention routière,
- Sécurité domestique,
- Initiation au numérique.

Pour obtenir plus d'informations et y participer, rendez-vous sur : <https://www.asept-normandie.fr/calendrier>

Fiche 42



Référent MSA : Margaux PARMENTIER
et Manon PLOYART
parmentier.margaux@aseptnormandie.fr
ployart.manon@aseptnormandie.fr



Bien vivre à domicile

Objectif

Soutenir par une participation financière les personnes âgées ayant besoin d'une aide personnalisée pour rester à leur domicile et répondant à des critères de fragilité.

Public

Seniors

Modalités

Une demande est adressée à la MSA par l'intermédiaire d'une structure ou d'une association agréée liée par une convention. Elle doit être signée par le bénéficiaire.

Suite à l'évaluation de cette demande, une enveloppe maximum de 16 heures par mois peut être attribuée à l'assuré. Elle concerne l'aide-ménagère à domicile et peut inclure des services complémentaires : pédicurie, portage de repas, téléassistance et petit matériel.

Cette prestation est soumise à condition de ressources, nécessité de fournir l'avis d'imposition ainsi que la grille de fragilité. Elle concerne uniquement les personnes en GIR 5 et 6.

Ce dispositif peut être attribué pour les seniors résidant chez un parent dans la limite de 8 heures/mois.

Pour les personnes en attente d'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA), un accord peut être donné à concurrence de 16 heures maximum par mois et limité à 3 mois.

Fiche 44

Référent MSA : Sandrine FRAUD
fraud.sandrine@hautenormandie.msa.fr



Déploiement de l'habitat inclusif et des MARPA

Objectif

Proposer une alternative complémentaire au domicile et à l'accueil en établissement aux personnes âgées et en situation de handicap.

Public

Personnes âgées et personnes en situation de handicap.

Modalités

L'ingénierie et l'accompagnement de projets sont centrés sur le développement de :

- L'habitat inclusif qui correspond à un habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale. Ainsi les personnes âgées et en situation de handicap font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes. Ce mode d'habitation regroupé est assorti d'un projet de vie sociale élaboré par le porteur de projet.
- Marpa qui proposent aux personnes retraitées un mode de vie « comme chez soi » dans un logement privatif qui se traduit par :
 - la liberté d'aller et venir, recevoir,
 - un cadre de vie agréable et ouvert sur la commune, sur le territoire,
 - une facilité d'accès aux services de soins de la commune et des services de l'intercommunalité,
 - un habitat sécurisé 24h/24 par la présence du personnel et un système de télé assistance.

Ces structures font l'objet d'un accompagnement et d'un suivi (formations, moyens communs, échange d'expériences...) de la Fédération Nationale des Marpa. Elles bénéficient également d'un accompagnement méthodologique, technique, financier et d'un suivi de la MSA.

Fiche 45

Référent MSA : Samia IAICHOUCHE
iaichouchen.samia@hautenormandie.msa.fr



Objectif

2



**Accompagner les aidants
dans leur investissement
et prévenir l'impact
sur leur état psychologique
et physique**



Bulle d'air, solution de répit pour les aidants

Objectif

Bulle d'air est un service de répit à domicile destiné aux aidants, pour leur permettre de « souffler un peu », tout en maintenant la personne aidée dans le cadre sécurisant de son domicile. Ce service a été créé en 2011 à l'initiative de la MSA sur le territoire des Alpes du Nord et déployé sur le territoire de l'Interco Bernay Terres de Normandie (IBTN) depuis 2021.

Public

Les aidants familiaux et leur proche fragilisé par l'âge, la maladie ou le handicap.

Modalités

Le service propose un suivi personnalisé du proche/de la famille et du relayeur à chaque intervention et tout au long du relayage pour garantir un accompagnement personnalisé de qualité grâce à :

- une évaluation à domicile systématique visant à recueillir les besoins et connaître l'environnement de vie du couple aidant/aidé avant toute première intervention,
- un échange avec la famille et le relayeur après la première intervention pour recueillir le ressenti de la famille par rapport au service et au relayeur missionné. Cet échange permet de réajuster directement le service proposé si des difficultés sont rencontrées (mécontentement, inadéquation du service...),
- des échanges réguliers avec la famille et le relayeur pour ajuster à tout moment les interventions aux besoins évolutifs des usagers,
- une visite à domicile annuelle pour prendre en compte l'évolution des situations,
- une astreinte 24h/24 et 7j/7, rassurante pour l'aidant et le relayeur.

Fiche 38

Référent MSA : Samia IAICHOUCHE
iaichouchen.samia@hautenormandie.msa.fr



ASEPT Normandie - Coordinatrices sur les territoires 27 et 76 :

Margaux PARMENTIER

parmentier.margaux@aseptnormandie.fr

Manon PLOYART

ployart.manon@aseptnormandie.fr

N°42 - Actions collectives d'accompagnement du bien-vieillir et ateliers de prévention ASEPT Normandie

BECHU Géraldine

Chargée de mission Mal-Être

bechu.geraldine@hautenormandie.msa.fr

N°6 - Désigmatisation de la santé mentale auprès des jeunes

N°15 - Prévention et détection des actifs en situation de mal-être

N°16 - Déploiement du réseau sentinelles

BELLENGER Benjamin

Conseiller en prévention des risques professionnels

bellenger.benjamin@hautenormandie.msa.fr

N° 12 - Accompagnement et prévention des troubles musculo-squelettiques et/ou des risques psycho-sociaux

CHAIDRON Antoine

Conseiller en prévention des risques professionnels

chaidron.antoine@hautenormandie.msa.fr

N°11 - Actions de sensibilisation et de formation pour prévenir le risque de chute de hauteur

DELACOURT Julie

Responsable de l'Action sanitaire et sociale

delacourt.julie@hautenormandie.msa.fr

N°17- Parcours de prévention de la désinsertion professionnelle et de maintien dans l'emploi

N°34 - DECLIC : Programme de prévention santé/social pour les personnes en situation de précarité

N°35 - Prendre soin de sa santé

DURAND Victor

Chargé de mission Santé

durand.victor@hautenormandie.msa.fr

N°18 - Coup de Pouce Prévention

N°20 - ET3P : Programme d'éducation thérapeutique pour les personnes atteintes de polyopathie

N°23 - Accompagnement des structures d'exercice coordonné

N°24 - Implication de la MSA dans les Contrats Locaux de Santé

N°25 - Educ'Tour

N°27 - Accompagnement des patients sans médecin traitant

FRAUD Sandrine

Cadre Gestionnaire Prestations extra-légales

fraud.sandrine@hautenormandie.msa.fr

N°37 - Aides financières de l'Action Sanitaire et Sociale

N°44 - Bien Vivre A Domicile (BVAD)

HIRONDEAU Stéphanie

Responsable Prestations Santé

hirondeau.stephanie@hautenormandie.msa.fr

N°41 - Prestations santé ATMP et CSS

IAICHOUCHEM Samia

Chargée de mission ASS

iaichouchen.samia@hautenormandie.msa.fr

N°38 - Bulle d'air : Solution de répit pour les aidants

N°45 - Déploiement de l'habitat inclusif et des MARPA

Dr LECHARDOY Marie

Dentiste Conseil

lechardoy.marie@hautenormandie.msa.fr

N°23 - Accompagnement des structures d'exercice coordonné

N°24 - Implication de la MSA dans les Contrats Locaux de Santé

N°25 - Educ'Tour

N°27 - Accompagnement des patients sans médecin traitant

LENROUILLY Peggy

Experte Prévention Santé

lenrouilly.peggy@hautenormandie.msa.fr

N°2 - Dispositif de prévention bucco-dentaire M'T Dents à destination des enfants à des âges clés et/ou non-consommateurs de soins

N°7 - Instants Santé Jeunes

N°9 - Bilan bucco-dentaire de la femme enceinte en période post-natale

N°19 - Nutri'Déclic

N°26 - Instants Santé Adultes

N°28 - Entretien motivationnel d'aide à l'arrêt du tabac

N°43 - Bilan bucco-dentaire des personnes de 60 ans

N°46 - RDV Prévention Jeune Retraité

MOTTET Delphine

Cadre Gestionnaire PSSP

mottet.delphine@hautenormandie.msa.fr

N°39 - PRADO : Programme d'accompagnement du retour à domicile du patient hospitalisé

N°21 - Accompagnement des assurés en situation d'arrêt de travail de longue durée

N°40 - Actions de contrôle en gestion du risque

NIANG Momar

Conseiller en prévention des risques professionnels

niang.momar@hautenormandie.msa.fr

N°13 - Prévention du risque chimique

vos interlocuteurs **santé**

en MSA Haute-Normandie

RACINE Alicia

Chargée d'études Prévention Santé

racine.alicia@hautenormandie.msa.fr

N°1 - Modules nutrition santé adolescents

N°10 - Les P'tits Ateliers Nutritifs

N°3 - Vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole

N°4 - Vaccination contre les infections à papillomavirus humaine

N°30 - Vaccination contre la grippe

N°22 - Forfait diététicien et psychologue

N°36 - Cycles d'ateliers santé en structure d'insertion par l'activité économique

N°8 - Mémo Santé Enfants

N°18 - Coup de Pouce Prévention

N°36- Cycles d'ateliers santé en structure d'insertion par l'activité économique

N°29 - Déclic Stop Tabac

N°31- Dépistage organisé du cancer du col de l'utérus

N°32- Dépistage organisé du cancer du sein

N°33 - Dépistage organisé du cancer colorectal

N°14 - Aide au répit des actifs en situation d'épuisement professionnel

VIRAPHANH Radchanie

Conseillère en prévention des risques professionnels

viraphanh.radchanie@hautenormandie.msa.fr

N°5 - Promouvoir la prévention des risques professionnels auprès des jeunes

vos interlocuteurs **santé**

